

L'ART DÉCO À BÉTHUNE



1) LA PREMIERE GUERRE MONDIALE ET SES DESTRUCTIONS

La Première Guerre Mondiale (1914-1918) a eu des effets dévastateurs dans le Nord et dans l'Est de la France. Les départements de l'Aisne, de la Somme, du Nord et du Pas-de-Calais font partie des zones les plus sinistrées, se situant sur la ligne de front. Dans le Pas-de-Calais, 279 communes sont détruites par les bombardements et en Artois Comm, 12 communes sur 59 sont complètement détruites, étant situées à proximité ou sur la ligne de front.

S'agissant de Béthune, son centre ancien est dévasté en 4 jours à peine par les Allemands en mai 1918. On constate des destructions dans un kilomètre de rayon autour du beffroi, miraculeusement réchappé. La Grand'Place est détruite à plus de 90%, seules quelques façades au sud sont encore debout, exsangues.

A la fin du conflit, on prend très vite la décision de reconstruire les villes françaises détruites, la tâche s'annonce immense. L'Etat s'interroge sur les styles architecturaux à imposer pour ces reconstructions.

2) LA RECONSTRUCTION

La Reconstruction dans son contexte général

Le bilan de la guerre est difficile à de nombreux niveaux, notamment au niveau humain et matériel. Les destructions se concentrent autour des régions qui ont servi de champ de bataille durant le conflit. Les destructions ont eu lieu surtout dans les arrondissements des villes de Béthune et d'Arras.

Le département est le troisième pour le montant des dommages (douze milliards de francs) derrière le département du Nord et de l'Aisne ; mais proportionnellement à la surface occupée, les destructions y sont les plus fortes.

La Reconstruction des Régions libérées est l'œuvre essentielle de l'après-guerre. Cette tâche prime sur toute autre préoccupation.

En 1917, un ministère des Régions Libérées est créé afin de développer une politique d'ensemble dans les treize départements touchés par les destructions massives. Deux lois encadrent toute la période de la reconstruction :

La loi du 17 avril 1919 dite « Charte des Sinistrés ou loi des dommages de guerre ». Cette loi introduit la notion de dédommagement intégral pour l'ensemble des destructions. Les sommes nécessaires ont été avancées par l'État sous la forme d'emprunts. Pour faciliter la contraction de ceux-ci, des coopératives de reconstruction ont été créées pour aider les particuliers. Ce sont ces coopératives qui ont permis une accélération de la reconstruction des particuliers. Pour la reconstruction des bâtiments, une loi impose que celle-ci se fasse sur le parcellaire de l'avant-guerre.

La loi du 14 mars 1919 dite « Loi Cornudet ». Celle-ci impose aux villes de plus de dix mille habitants d'élaborer un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Il s'agit de l'aboutissement d'une réflexion de l'État à propos de l'organisation de la ville. Malgré ces destructions, l'État y voit le moyen de repenser la ville de manière rationnelle en favorisant l'hygiène et la circulation.

La Reconstruction pour la ville de Béthune

Le 20 mai 1918 et durant quatre jours, une nuée d'obus s'abat sur le centre de la ville de Béthune. Les démolitions concernent un rayon d'un kilomètre autour du beffroi, tous les réseaux de communication sont à refaire ainsi que tout le centre ancien de la ville qui est quasiment anéanti.

La première étape de la reconstruction est l'élaboration du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension en échange d'une aide financière de l'État (loi Cornudet).

La reconstruction des édifices publics et des infrastructures fut achevée pour la plupart en 1927. Deux grandes entreprises de travaux publics ont redonné un visage à la ville de Béthune avec : de nouveaux ponts, de nouvelles usines, l'Hôtel de Ville, l'église Saint Vaast, l'hôpital, les collèges, ... Il s'agit des entreprises Peulaboef à Arras et Vandemalle à Béthune. Les deux entreprises ont utilisé le béton pour cette reconstruction.

Plusieurs architectes ont travaillé sur la Grand'Place et ses alentours proches, notamment Jacques ALLEMAN pour un grand nombre de façades. Louis CORDONNIER a eu en charge la réédification de l'église Saint-Vaast. Il avait aussi un projet pour l'Hôtel de Ville mais celui-ci a été refusé par les Monuments Historiques. Paul DEGEZ s'est occupé de la restauration et reconstruction du beffroi, de la façade de la Caisse d'Epargne ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Certaines façades seront reconstruite à l'identique comme celle de la Caisse d'Epargne et d'autres seront construites dans le style architectural du moment qui est l'Art Déco.

3) DES STYLES ARCHITECTURAUX ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Le plan d'ensemble de la reconstruction, réalisé par Jacques Alleman, se base sur les bâtiments commerçants du centre-ville. La commission d'esthétique instituée en 1921 par Louis-Marie Cordonnier, chef de file du courant régionaliste, regroupe les architectes de Béthune. Son rôle est de veiller à l'unité architecturale de leurs réalisations. La reconstruction a suivi le style prôné par l'Etat, le Régionalisme. L'influence de l'Art Déco est néanmoins visible, en particulier en ce qui concerne les décors, ce qui confère un caractère pittoresque aux façades béthunoises. L'éclectisme, quant à lui, a été utilisé pour les constructions situées en périphérie de la ville.

B/ Le régionalisme

Durant la 1ère guerre mondiale, Georges Wybo, architecte français et créateur notamment du casino de Deauville, écrit dans un traité datant de 1915 que "la reconstruction de ces villes et bourgades marque la renaissance de cette architecture régionale qui est si intéressante parce qu'elle s'adapte aux nécessités de climat, à la configuration géographique et au caractère même des paysages". L'architecture régionaliste constitue une réponse à la sauvegarde de l'identité des lieux meurtris par les conflits et la destruction.

C'est l'année 1917 qui sera essentielle pour l'architecture régionaliste. En effet, une exposition consacrée à « l'architecture traditionnelle des régions ravagées par la guerre » est lancée. En plus de cette exposition est organisé un concours pour tous les architectes français afin de proposer des modèles de reconstruction des habitations rurales dans ces régions dévastées. L'architecte Cordonnier qui a déjà travaillé sur le projet de reconstruction, tire un rapport du concours. Le programme régionaliste réside sur la volonté de reconstituer la mémoire et de valoriser les régions par des valeurs modernistes et un sentiment patriotique.

Le Régionalisme dans le Nord Pas de Calais

Dans le nord de la France, ce sont les formes de l'architecture de la Renaissance flamande qui dominent, caractérisées essentiellement par l'usage de la brique, du pas-de-moineaux, et des modes de construction en travées qui accusent les lignes verticales des façades.

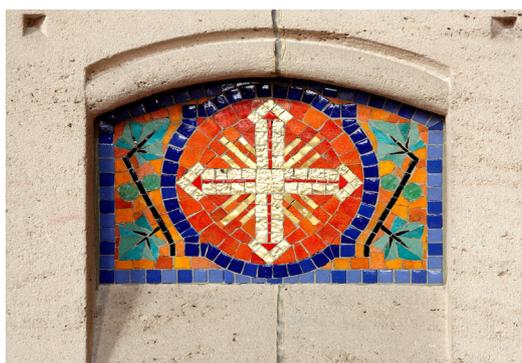
A Béthune, le régionalisme est présent mais avec quelques nuances. La réalisation de la Grand'Place est un mélange d'éléments régionalistes (le pignon à la flamande) avec des composantes modernistes héritées notamment de l'Art Déco.

C/ l' Art Déco

Le style art déco est apparu vers 1910 et a dominé le monde des arts décoratifs jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Il est né dans le milieu des ensembliers (professionnels qui composent l'ameublement des décors au cinéma et à la télévision), avant de s'étendre à l'ensemble des domaines de l'art, tout en touchant très particulièrement l'architecture. En effet malgré un essor d'abord entravé par la Première Guerre mondiale, cette dernière devint finalement un tremplin : les destructions nombreuses détaillées ci-dessus ont permis de reconstruire les villes martyres dans le style à la mode : le style Art Déco. Celui-ci triompha lors de l'exposition des arts décoratifs et industriels à Paris en 1925, c'est de cette exposition qu'il tire son nom. L'art déco a essentiellement été un style éclectique combinant modernité et histoire : utilisation de matériaux et des techniques industrielles nouvelles et inspiration de l'Égypte ancienne, de l'art ancien des Maya, de l'art tribal, du surréalisme, du futurisme, du constructivisme, du Néo-classicisme, du mouvement moderne et de la culture Pop. Il se caractérise par la récurrence des motifs floraux, des formes et des décors géométriques. Vers la fin des années 1930, il évolue vers un style plus épuré, proche du modernisme avec la diffusion du « style paquebot ».

Quelques exemples remarquables de l'Art déco béthunois : le tribunal de Grande Instance, les

D/ L' éclectisme



4) La Mosaïque

Il existe deux familles de mosaïques: la mosaïque de pavement et la mosaïque murale.

La mosaïque de pavement est plus ancienne, elle sert principalement à décorer l'intérieur des maisons.

On distingue deux formes de mosaïques: celle en galets et en tesselles.

La mosaïque de tesselles apparaît au III^{ème} siècle avant Jésus Christ. Les tesselles sont des petits cubes de pierre, de marbre et de terre cuite qui permettent un plus grand choix de couleurs. Très utilisée dans l'antiquité, la mosaïque a continué à être utilisée tout au long du Moyen Age, en particulier chez les Byzantins.

Après avoir disparu pendant plusieurs siècles, la mosaïque est réapparue avec le mouvement Art Nouveau.

Au XX^{ème} siècle, l'Art déco permet un nouvel âge d'or de la mosaïque grâce à la découverte de nouvelles techniques et de nouveaux motifs (géométriques, floraux...)

A cette période, de nombreux architectes utilisent la mosaïque sur les façades, comme revêtement mural dans les pièces de réception, sur les sols des halls d'immeubles, etc. Des artistes comme Klimt, Gaudi, Chagall y puisent une source d'inspiration et apporteront à la mosaïque une contribution majeure.